



DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2021 DDCT 5 - Subventions de fonctionnement (183 000 euros) à 57 associations pour le financement de 62 projets dans les quartiers populaires (Appel à projets Politique de la Ville – 1^{ère} enveloppe)

PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015, a été signé par l'ensemble des partenaires le 7 mai 2015 et prorogé jusqu'en 2022.

À travers ce contrat, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Ile de France, la Caf de Paris, la Caisse des Dépôts et Consignations, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, Pôle Emploi Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC se sont engagés à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et à la réduction des inégalités territoriales.

Chaque année, un appel à projets commun est lancé pour soutenir les actions associatives participant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville. En 2020, quatre délibérations pour un montant total de 789350 euros ont été présentées au Conseil de Paris pour l'attribution de subventions aux associations œuvrant dans les quartiers populaires. **Aujourd'hui, il vous est proposé d'attribuer une première enveloppe de 183 000 euros destinés à 57 associations pour la réalisation de 62 projets .**

En parallèle, la Ville a souhaité proposer aux associations qui mènent des actions structurantes et pérennes dans les quartiers populaires des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nombre d'entre-elles sont également présentées aujourd'hui à notre Conseil au sein d'une délibération dédiée, permettant de soutenir financièrement les associations au plus tôt dans l'année et de sécuriser ainsi leurs projets.

La crise sanitaire inédite que nous traversons renforce d'autant plus le rôle primordial que jouent les associations de proximité dans les quartiers populaires. En fonction des protocoles sanitaires définis ou à venir par secteur d'activité, les projets des associations seront adaptés en conséquence pour pouvoir être réalisés et permettre de poursuivre et renforcer l'accompagnement des publics sur les axes prioritaires du contrat de Ville. Le Contrat de Ville parisien développe trois axes principaux d'intervention:

1 : Grandir

Concernant cet axe, **19 projets** portés par **19 associations** pour un montant de **61 000 euros** sont présentés dans cette délibération, ce qui représente **34 % des crédits engagés** .

Axe 2 : Habiter

Concernant cet axe, **38 projets** portés par **35 associations** pour un montant de **108 000 euros** sont présentés dans cette délibération, ce qui représente **58 % des crédits engagés**.

Axe 3 : Travailler :

Concernant cet axe, **5 projets** portés par **5 associations** pour un montant de **14 000 euros** sont présentés dans cette délibération, ce qui représente **8 % des crédits engagés** .

Dans le cadre de cette première enveloppe 2021, il vous est proposé d'attribuer des subventions pour les projets suivants, présentés par les associations qui agissent dans les quartiers populaires parisiens des 10^{ème}, 11^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements :

Pour le 10^{ème} arrondissement :

Association	Projet	Reconduction ou Nouveau projet	Subvention proposée
COLOMBBUS	Mercredis numériques : ateliers ouverts à tous les habitants du quartier. Utilisation du numérique pour lutter contre l'exclusion et favoriser le lien social et l'insertion.	Reconduction	1000 €
COME ON SON	10^{ème} League up : organisation d'un tournoi de football dans le quartier de la Grange aux Belles. Le tournoi sera intergénérationnel et mixte : sensibilisation à l'égalité filles/garçons notamment via la participation d'équipes féminines de football. Le tournoi sera clôturé par une scène ouverte de musique	Nouveau projet	1000 €

	organisée par de jeunes artistes.		
DENEBA	Mamans entraide : séjours de rupture avec les mamans du quartier ; sorties culturelles ; activités avec les mamans de la Grange-aux-Belles (cafés médiation, ramassage de déchets, ateliers bien être). Fête de quartier avec le centre social Aires 10.	Nouveau projet	4000 €
ESPACE UNIVERSEL	Accompagnement social des familles : formations au numérique afin de faciliter les recherches d'emploi, les démarches administratives accessibles en ligne. Permanences d'accès aux droits.	Reconduction	1500 €
	Ateliers de socialisation linguistique : permettre l'apprentissage de la langue française et une découverte du quartier	Reconduction	1000 €
FRANÇAIS LANGUE D'ACCUEIL	Activités socio-culturelles : faire découvrir la culture française aux demandeurs d'asile et réfugiés, à travers des ateliers très divers, pour apprendre le français autrement et créer des occasions d'échange avec des habitants.	Reconduction	2000 €
MAMANS ASSOCIATION GRANGES AUX BELLES	Les mamans au service des habitants : rencontres régulières entre mamans à travers des ateliers lecture et contes, ateliers prévention-santé, actions inter-quartiers.	Reconduction	5000 €
NGAMBART	Festival Tobina : manifestation autour de toutes les formes de danse, rencontre chorégraphique qui replace le mouvement au cœur du quotidien des habitants.	Nouveau projet	1000 €
TOTAL	16 500€		

Pour le 11^{ème} arrondissement .:

Association	Projet	Reconduction ou Nouveau projet	Subvention proposée
LES ATELIERS DU CHAUDRON	Les RDV du Chaudron hors les murs : programme d'animations sur l'espace public, à la rencontre des habitants, comportant 3 volets: « contes et personnages à inventer » dans les squares; RAP (rencontres annuelles ponctuelles; marionnettes forum (ateliers participatifs avec les bailleurs sociaux dans les cages d'escalier)	Reconduction	6000 €
TOTAL			6 000 €

Pour le 13^{ème} arrondissement .:

Association	Projet	Reconduction ou nouveau projet	Subvention proposée
APPP 13 - Association Par les Petites Portes du 13^e	Développer le lien social via les activités manuelles et la culture à Bédier et à Oudiné : sorties gratuites ou à tarif préférentiel, animées par des bénévoles, pour les habitant.e.s des quartiers Sud-Est. Echange de savoir-faire autour de la couture (3 ateliers par semaines).	Reconduction	3000 €
CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS	Education et parentalité, accompagnement des parents pour les lectures de leurs enfants : animations de lectures parents/enfants dans un local aménagé pour ces échanges, conseils dans le choix des livres en fonction des besoins de l'enfant.	Reconduction	1000 €
	L'Atelier de Curiosité Urbaine - L'Escale - Animation & Partenariat autour du Local :		

DEUXIEME GROUPE D'INTERVENTION	animation d'un Espace de Vie Sociale (EVS) dans le quartier Amiral Mouchez – Longues Raies, avec une forte dimension d'accompagnement des habitants dans la vie locale et associative.	Reconduction	10 000 €
DEBROUILLE COMPAGNIE	Souham en recup' : organisation d'ateliers à partir de matériaux de récupération dans le but de sensibiliser sur la réduction des déchets.	Reconduction	1500 €
	Décoration à tous les étages : organisation d'ateliers de décoration en recup' afin de sensibiliser à la réduction des déchets et créer du lien entre les résidents d'une résidence en cours de réhabilitation	Reconduction	1500 €
	Lectures pour tous - 13^{ème} : contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et favoriser la réussite scolaire en proposant des lectures dès le plus jeune âge, auprès des enfants des quartiers Sud-Est et en accompagnant leurs parents à prendre part à cette démarche.	Reconduction	4000 €
MOI ET MES ENFANTS	Comme un dimanche : offrir aux habitants du quartier, et plus particulièrement aux familles monoparentales, des moments de répit, de convivialité et des ateliers de qualité.	Reconduction	3000 €
TOTAL	24 000 €		

Pour le 14^{ème} arrondissement .:

Association	Projet	Reconduction ou nouveau projet	Subvention proposée
	Ateliers sociolinguistiques : action dédiée aux femmes immigrées qui		

<p>LE TEMPS DES MOTS</p>	<p>propose une initiation aux codes de la vie en France, la découverte des espaces publics et de leur fonctionnement et la maîtrise des savoirs fondamentaux en langue française.</p>	<p>Reconduction</p>	<p>2000 €</p>
<p>LES PARQUES</p>	<p>La super brigade verte : ateliers dans les écoles du Réseau d'éducation prioritaire, les associations, les centres sociaux et pour les habitants du quartier pour accompagner les enfants à devenir acteurs du territoire sur les questions d'écologie, de propreté, de biodiversité. Une fête clôture l'année en invitant tous les participants à une opération de nettoyage du quartier.</p>	<p>Reconduction</p>	<p>2000 €</p>
<p>MA PARTITION DE VIE</p>	<p>Découverte à travers les cultures: échanges croisés réguliers entre habitants autour de découvertes historiques, culturelles ou culinaires des régions du monde et de celle de Paris et d'Ile de France afin de créer du lien entre habitants.</p>	<p>Reconduction</p>	<p>2000 €</p>
<p>OPERA SUR LE TOIT</p>	<p>Cours de piano : ateliers de piano pour un groupe de jeunes de 12 à 16 ans issus du collège François Villon. Le travail s'articule autour de la construction d'une culture musicale des collégiens et de bases pour l'improvisation. Plusieurs restitutions sont prévues pendant l'année.</p>	<p>Reconduction</p>	<p>2000 €</p>
<p>PIMMS</p>	<p>Accueil des nouveaux habitants : visites à domicile pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire, notamment en matière d'accès aux droits et d'accès aux loisirs et à la culture. Ces visites visent à déceler les problématiques sociales nécessitant une aide et un suivi en lien avec les professionnels de l'action sociale et à orienter vers les</p>	<p>Reconduction</p>	<p>2000 €</p>

	ressources locales.		
TOTAL	10 000 €		

Pour le 17^{ème} arrondissement .:

Association	Projet	Reconduction ou Nouveau projet	Subvention proposée
AECS	Établir et consolider le lien social : action permettant aux personnes issues de l'immigration d'apprendre à lire et à écrire afin qu'elles puissent mieux s'insérer socialement et professionnellement.	Reconduction	3000 €
CALLIOPE	Promenade contée – Épinettes rêvées : permettant la récolte de paroles auprès des habitants du quartier, donnant lieu à une création d'un récit contée dans l'espace public des Épinettes afin de la redécouverte de l'environnement quotidien et l'investissement des espaces communs comme lieux de vie collectifs.	Reconduction	4000 €
CQFD	Animations intergénérationnelles dans le quartier : action visant à promouvoir l'animation du quartier Bessières, à travers différents événements (sorties culturelles, repas pour les personnes âgées, ateliers couture et tricot, etc...) ouverts à tous les habitants.	Reconduction	2000 €
	Cours d'apprentissage du Français : action permettant aux personnes issues de l'immigration d'apprendre à lire et à écrire afin qu'elles puissent mieux s'insérer socialement et professionnellement	Reconduction	1000 €
QUARTIER DE SOLEIL	Échange et ouverture culturelle à destination des familles : action permettant le développement d'actions de proximité (sorties culturelles et éducatives) et d'échanges de savoirs, afin de favoriser l'autonomie, le déclouisonnement et rompre l'isolement	Reconduction	3500 €

	des femmes et familles du quartier.		
TOTAL	13 500 €		

Pour le 18^{ème} arrondissement .:

Association	Projet	Reconduction ou Nouveau projet	Subvention proposée
4 A 4 DIX HUIT	Ateliers culturels et sportifs à tarif social pour les enfants : ateliers d'initiation aux arts du cirque, à la musique, à la danse indienne, au judo et aux arts de la terre qui visent à faciliter l'accès à la culture, la mixité scolaire, sociale et prévenir le décrochage scolaire.	Reconduction	1000 €
AGETA- Association Pour La Gestion D'espaces Temporaires Artistiques	Fabrique ton festival 2021 : projet de créations artistiques diverses en pied d'immeubles, à destination d'habitants peu familiarisés avec la pratique créative et/ou artistique.	Reconduction	5500 €
ARC EN CIEL	Agir ensemble avec nos différences : actions hebdomadaires de lien social et ateliers collectifs (couture, coiffure, cuisine du monde) à destination de femmes, animés tour à tour par les participantes en fonction de leurs compétences.	Nouveau projet	1500 €
ASEFEC – Association socio- éducative des familles de l'ensemble Clignancourt	Carnaval de printemps : créer un événement festif inter-associatif et éducatif autour de la protection de l'environnement. Le principe Zéro déchet est au cœur de cette démarche.	Reconduction	2000 €
ATELIERS COMME À LA MAISON	Salon du livre jeunesse solidaire du 18^{ème} : favoriser l'accès aux livres et le goût de la lecture en impliquant les écoles, les parents, les bibliothèques et les associations de proximité.	Reconduction	6000 €

AU RENDEZ VOUS DES SENIORS	Atelier soin du visage – des mains : action à destination des seniors à travers des ateliers collectifs autour de l'estime et l'image de soi : échange sur les habitudes de soins corporels : soins de la peau, du visage, des mains...	Nouveau projet	1000 €
COLLECTIF 4C	Cuisine commune: action qui vise à constituer des groupes d'habitant.e.s pour leur permettre de cuisiner ensemble et de repartir chacun.e avec leurs plats. L'objectif est de pouvoir réduire les coûts en achetant en gros, travailler les aspects nutritionnels et le lien social.	Reconduction	2500 €
CULTURES SUR COUR	Coopération et autonomie : action qui vise à soutenir et accompagner un groupe de femmes sur différents projets : apprentissage du français, auto-école solidaire, accès aux droits, coopérative solidaire...	Nouveau projet	2500 €
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE (E.S.A)	Ensemble aidons les à réussir : accompagnement individualisé de soutien à la scolarité de jeunes de la CP à la Terminale. Intervention de bénévoles au domicile des familles.	Reconduction	2500 €
LA MAISON BLEUE	Fête de quartier Binet : fédération d'acteurs associatifs qui interviennent dans le quartier autour des enjeux de lien social et de la participation des habitants. Créer une identité de quartier et valoriser la mixité sociale	Reconduction	6000 €
	Ateliers de rue : ateliers proposés par un collectif associatif qui visent à proposer des animations dans les espaces verts aux enfants du quartier qui ne vont pas dans les structures dédiées.	Reconduction	2000 €
MOUVEMENT ATD QUART MONDE	Festival des arts et des savoirs : animations culturelles et artistiques sur l'espace public co construites avec les habitants du quartier et en particulier les jeunes pour mettre en valeur leur savoir-faire et leur implication dans la vie du	Reconduction	2500 €

	quartier		
NEW TEAM RECORDS	Accompagnement scolaire : action d'accompagnement scolaire pour les collégiens et les enfants en difficulté scolaire : aide aux devoirs, révisions quotidiennes, médiation entre parents et enfants, relations avec les écoles, activités extrascolaires	Nouveau Projet	2000 €
NEY VILLAGE	Lien, social, vie de quartier et coordination sociale : cette action vise à investir les habitants comme acteurs et ressources de leur quartier autour du local associatif, notamment à travers des ateliers artistiques, socio-éducatifs et de loisirs	Reconduction	12 500€
VERGERS URBAINS	Accompagnement d'un jardin partagé pour le quartier Chapelle Charbon : actions de mobilisation d'habitants du quartier pour faire connaître et aménager ce nouvel espace, et les inciter à se l'approprier par le jardinage.	Reconduction	3000 €
TOTAL			52 500 €

Pour le 19^{ème} arrondissement :

Association	Projet	Reconduction ou nouveau projet	Subvention proposée
ARSMEDIA	La nature en partage, ré enchanter la ville : cette action vise à sensibiliser les enfants, les jeunes et les adultes du quartier Algérie à leur cadre de vie, à leur environnement, à travers des ateliers artistiques et une exposition.	Reconduction	2000 €
ASCEAF-ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET D'ENTRE AIDE AUX FAMILLES	Médiation familiale et institutionnelle auprès des familles fragilisées : cette action vise d'une part, à accompagner les familles dans la résolution de conflits infra familiaux, via des rencontres individuelles et un groupe de paroles de parents ; d'autre part, à aider les familles à résoudre les conflits avec les institutions, à travers des rencontres entre le groupe de parents et des institutions ; enfin, elle permet de prévenir les conduites à risques des jeunes et de les accompagner dans leur insertion professionnelle, via une médiation de rue et des débats.	Reconduction	2000 €
AU COEUR DE LA VIE BIODANZA	Lien social, quartier Algérie : cette action vise à favoriser le lien social entre les habitants du quartier Algérie et rompre leur isolement, à travers l'ouverture d'une permanence d'accueil hebdomadaire où chacun peut échanger librement, être orienté vers les ressources du quartier et réfléchir aux activités locales à mettre en place.	Reconduction	1000 €
CABEMPLOI, CONSEIL-COACHING-EMPLOYABILITE	Ateliers conseil en image : il s'agit d'ateliers permettant aux habitants de travailler sur leur image, leur savoir-être afin qu'ils puissent se valoriser et avoir une meilleure estime d'eux-mêmes, notamment pour aborder plus sereinement des entretiens professionnels et ainsi réussir leur parcours d'accès à l'emploi.	Reconduction	2500 €
FANATIKART	Résidences d'artistes sur le quartier Cambrai : cette action vise à promouvoir la pratique artistique auprès d'une vingtaine de jeunes et leurs parents, à travers la réalisation d'un projet s'appuyant sur 3 artistes en résidence.	Reconduction	5000 €
HALYLYNE	L'atelier de vie – tricote tes activités : ateliers artistiques et de loisirs afin de renforcer le lien social entre les habitants du quartier Algérie.	Reconduction	1000 €
LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE	Faire son cinéma : cette action vise à favoriser le développement d'événements culturels et festifs dans les espaces communs du secteur Alphonse Karr avec les partenaires du quartier ; valoriser la créativité du Nord-Est parisien; faire découvrir les métiers de création aux jeunes ; développer la culture cinématographique, l'éducation à la lecture des images et au choix des films dans une démarche intergénérationnelle; changer le regard sur le handicap.	Nouveau projet	2500 €

LES MERES EN PLACE	familles de la Place des Fêtes : ateliers d'alphabétisation, groupes de parole et sorties familiales pour favoriser le dialogue entre les jeunes et les adultes, impliquer les parents, participer à l'animation du quartier et prévenir les rixes.	Reconduction	2000 €
PARCOURS LE MONDE IDF	Oser l'international pour l'emploi des jeunes parisiens des QPV : l'action se déroule sous la forme de réunions collectives et points individuels pour promouvoir la mobilité européenne et internationale des jeunes qui en sont éloignés, afin de favoriser leur autonomie et à moyen terme leur insertion professionnelle.	Reconduction	3500 €
PHYSIO GLOBAL CONCEPT	Be Brave and Smart : pratique du cross training auprès d'un public jeune et adulte du quartier Barbanègre, au sein du TEP, ainsi que temps conviviaux et des compétitions sportives.	Reconduction	2500 €
TOTAL	24 000 €		
BLVDR	musique : action en 2 volets en direction de jeunes de 16/17 ans pour des sessions d'enregistrement en studio, des ateliers d'écriture et de la formation à la Musique Assistée par Ordinateur. L'autre volet en direction des 18/25 ans sur de la professionnalisation dans le monde de la musique	Nouveau projet	3000 €
D.E.L.I.R.E	Accès aux droits : qualification et mise en réseau des écrivains publics : constitution et animation d'un réseau des écrivains publics avec des matinées thématiques bi-mensuelles sur l'échange de pratiques, avec une veille juridique et la création d'un espace de ressources en ligne.	Nouveau projet	5000 €
L'ELEPHANT OSE	Emana, de l'école aux métiers d'art : aider les jeunes à préparer leur orientation progressivement dès le plus jeune âge, développer leurs compétences psychosociales et leur donner des outils pour mieux se connaître à travers des découvertes de métiers (en priorité des artisans du quartier).	Reconduction	4500 €
PSYRIEL	Des ateliers numériques citoyens et créatifs (ex Atelier numérique pour tou.te.s) : ateliers d'initiation aux disciplines du numérique (enfants, jeunes, parents, seniors) ainsi que de découverte des outils numériques. Ateliers d'échanges de pratiques parentales dans l'éducation des enfants avec le numérique.	Reconduction	5000 €
SYSTEME C	Les F.A.A.B : constitution d'un espace commun de mutualisation des savoirs faire des producteurs locaux et des acheteurs. C'est aussi un espace d'accompagnement, d'émergence de projet (espace de vente, d'outils de communications, de mise en lien sur des formations techniques).	Nouveau projet	5000 €

Total	24 500 €		

Pour le 20^{ème} arrondissement – Les Portes :

Association	Projet	Reconducti on ou Nouveau projet	Subve ntion propos ée
DIALOGOS	Développer la philosophie en milieu populaire. Débattre parents- enfants : mise en place de dix ateliers parents- enfants au sein de trois structures des Portes du 20 ^{ème} , autour de l'écoute, de l'expression, de la confrontation et de l'argumentation.	Reconductio n	2000€
LES FAISEURS DE SCENES	Contes partagés/ contes nomades (ateliers de création de spectacle interactif et partage) : créer du lien par le récit entre parents et enfants. Mise en place d'ateliers d'expression orale tout au long de l'année sur le quartier de Saint Blaise.	Reconductio n	2000€
PAR ICI	Un t à Davout : ateliers de convivialité et de création artistiques pour les seniors résidents sur le territoire de Felix Terrier- Porte de Montreuil Nord. Permanences régulières.	Reconductio n	3000€
	Tricycle : Ateliers ludiques et créatifs de sensibilisation des plus jeunes au tri sélectif et au réemploi dans le quartier Felix Terrier- Porte de Montreuil.	Reconductio n	3500€
TOUS ENSEMBLE	Jardin partagé : Fédérer les habitants seniors et enfants autour du jardin partagé du quartier Python- Duvernois. Permanences et jardinage le Mercredi enfants et parents et le samedi pour les seniors.	Reconductio n	1500€
TOTAL	12 000€		

**Les subventions proposées pour l'ensemble des projets présentés dans ce
cadre s'élèvent à
183 000 euros.**

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2021 DDCT 5 - Subventions de fonctionnement (183 000 euros) à 57 associations pour le financement de 62 projets dans les quartiers populaires (Appel à projets Politique de la Ville –1^{ère} enveloppe)

Mme Anne-Claire BOUX, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14,

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015,

Vu le projet de délibération en date du , par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Vu l'avis du Conseil du 10^{ème} arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 11^{ème} arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 17^{ème} arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris en date du

Sur le rapport présenté par Madame Anne-Claire BOUX au nom de la 5^{ème} Commission ;

Délibère,

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association 129 H PRODUCTIONS (19172) pour son action « Dis-Toi en slam à la Maison du Bas-Belleville » (2021_01752).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association 4 A 4 DIX HUIT (11945) pour son action « Ateliers culturels et sportifs à tarif social pour les enfants » (2021_00690).

Article 3 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association AFOOD'ARC-EN-CIEL (187296) pour son action « Ensemble avec nos différences » (2021_00768).

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ARSMEDIA (13126) pour son action « LA NATURE EN PARTAGE, Ré-enchanter la ville - quartier Algérie » (2021_00145).

Article 5 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION PAR LES PETITES PORTES DU 13EME (185575) pour son action « Développer le lien social via les activités manuelles et la culture à Bédier et Oudiné » (2021_00821).

Article 6 : Une subvention d'un montant de 5500 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION POUR LA GESTION D'ESPACES TEMPORAIRES ARTISTIQUES (AGETA) (89541) pour son action « Fabrique ton festival 2021 » (2021_00728).

Article 7 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET D'ENTRE AIDE AUX FAMILLES - ASCEAF (191163) pour son action « Médiation familiale et institutionnelle auprès des familles fragilisées du 19ème arrondissement » (2021_00908).

Article 8 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION SOCIO EDUCATIVE DES FAMILLES DE L'ENSEMBLE CLIGNANCOURT (150) pour son action « Carnaval de Printemps » (2021_00910).

Article 9 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association ATELIER EDUCATIF CULTUREL ET SPORTIF AECS (3461) pour son action « Lien social : Établir et consolider le lien social » (2021_00293).

Article 10 : Une subvention d'un montant de 6000 euros est attribuée à l'association ATELIERS - COMME A LA MAISON (153751) pour son action « SALON DU LIVRE JEUNESSE SOLIDAIRE DU 18^E » (2021_01660).

Article 11: Une subvention d'un montant de 6000 euros est attribuée à l'association ATELIERS DU CHAUDRON (11108) pour son action « Ateliers du Chaudron- LES RV DU CHAUDRON HORS LES MURS » (2021_00852).

Article 12 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association AU COEUR DE LA VIE BIODANZA AC VIE (408) pour son action « LIEN SOCIAL QUARTIER ALGERIE PARIS 19^{ème} » (2021_00209).

Article 13 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association AU RENDEZ VOUS DES SENIORS (15386) pour son action « ATELIER SOINS DU VISAGE - DES MAINS » (2021_00855).

Article 14 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association BLVDR (197002) pour son action « Enregistrer, mixer, produire et vivre de sa musique » (2021_00746).

Article 15 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association CABEMPLOI, CONSEIL-COACHING-EMPLOYABILITE (CCCE) (188722) pour son action « Ateliers de Conseil en Image » (2021_00860).

Article 16 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association CALLIOPE - CITE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU BIEN DIRE (190100) pour son action « Promenade contée _ Epinettes rêvées » (2021_00285).

Article 17 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association COLLECTIF CAFE CULTURE CUISINE (COLLECTIF 4C) (185029) pour son action « Cuisine commune » (2021_00928).

Article 18 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association COLOMBBUS (13326) pour son action « Mercredis numériques » (2021_04357).

Article 19 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association COME ON SON (194998) pour son action « 10eme League up » (2021_01492).

Article 20 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association COMPAGNIE OPERA SUR LE TOIT (181557) pour son action « Cours de piano Didot porte de Vanves » (2021_00457).

Article 21: Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association CQFD BESSIERES COMITE DE QUARTIER EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SECTEUR BESSIERES (13325) pour ses actions :

- « Animations intergénérationnelles dans le quartier » (2021_00294/2000 euros)
- « Cours d'apprentissage du français » (2021_00295/1000 euros).

Article 22 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS (19714) pour son action « Education et parentalité : accompagnement des parents pour les lectures de leurs enfants » (2021_00597).

Article 23 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association CULTURES SUR COUR (16027) pour son action « COOPERATION & AUTONOMIE » (2021_01516).

Article 24 : Une subvention d'un montant de 5000 euros est attribuée à l'association D.E.LIRE : DIRE, ECRIRE ET LIRE (194023) pour son action « Accès aux droits : réseau et qualification des écrivains publics (Paris20 Belleville Amandiers) » (2021_01591).

Article 25 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association DEBROUILLE COMPAGNIE (5166) pour les actions suivantes :

- « Souham en récup » (2021_00771/1500 euros)
- « Décoration à tous les étages » (2021_00777/1500 euros).

Article 26 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association DENEBA (191084) pour son action « Mamans entraide » (2021_01050).

Article 27 : Une subvention d'un montant de 10000 euros est attribuée à l'association DEUIEME GROUPE D'INTERVENTION (189652) pour son action « L'ATELIER DE CURIOSITÉ URBAINE - L'ESCALE - ANIMATION PARTENARIAT AUTOUR DU LOCAL » (2021_01428).

Article 28 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association DIALOGOS - CREER DES LIENS (193079) pour son action « Développer la philosophie en milieu populaire. Débattre parents et enfants » (2021_01064).

Article 29: Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE (E.S.A) (5782) pour son action « Ensemble aidons les à réussir 18^{ème} » (2021_00381) .

Article 30: Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ESPACE D'ACCUEIL D'ANIMATION INTERCULTURELLE ET SOCIAL DITE ESPACE UNIVERSEL (10265) pour les actions suivantes :

- « Ateliers de socialisation linguistique » (2021_00584/1000 euros)
- « Accompagnement social et accès au numérique » (2021_02964/1500 euros).

Article 31 : Une subvention d'un montant de 5000 euros est attribuée à l'association FANATIKART (165983) pour son action « Résidence d'artiste sur le quartier Cambrai » (2021_00299).

Article 32 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association FRANCAIS LANGUE D'ACCUEIL (18731) pour son action « FLA- ASC-Activités socioculturelles 2021 » (2021_00788).

Article 33 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association HAA- LYLYNE (18259) pour son action « L'atelier De Vie - Tricote tes activités » (2021_01091).

Article 34 : Une subvention d'un montant de 8000 euros est attribuée à l'association LA MAISON BLEUE PORTE MONTMARTRE (163481) pour les actions suivantes :

- « la fête de quartier Binet » (2021_00649/6000 euros)
- « les ateliers de rue » (2021_00805/2000 euros).

La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant aux projets mentionnés.

Article 35 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LE TEMPS DES MOTS (193115) pour son action « ATELIER SOCIO LINGUISTIQUE » (2021_00404).

Article 36 : Une subvention d'un montant de 4500 euros est attribuée à l'association L'ELEPHANT OSE (187723) pour son action « EDUCATION: Ateliers "Orientation et découverte de soi via la découverte de métiers" pour les jeunes » (2021_01736).

Article 37 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE (185058) pour son action « FAIRE SON CINEMA » (2021_01200).

Article 38 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LES FAISEURS DE SCENES (148961) pour son action «

Contes partagés / Contes nomades (atelier et création de spectacle interactif et partage) » (2021_00609).

Article 39 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LES MERES EN PLACE (82781) pour son action « Lien social, Favoriser les liens et l'entraide entre les familles de la place des Fêtes » (2021_01211).

Article 40 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LES PARQUES (109581) pour son action « LA SUPER BRIGADE VERTE #14 » (2021_01214).

Article 41 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association LIRE - LE LIVRE POUR L'INSERTION ET LE REFUS DE L'EXCLUSION (16396) pour son action « Lectures pour tous 13^{ème} » (2021_00438).

Article 42 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association MA PARTITION DE VIE (MPDV) (194136) pour son action « Voyage à travers les cultures et découverte de la culture française » (2021_01240).

Article 43 : Une subvention d'un montant de 5000 euros est attribuée à l'association MAMANS ASSOCIATION GRANGES AUX BELLES (193733) pour son action « Les mamans au service des habitants » (2021_01243).

Article 44 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association MOI ET MES ENFANTS (190018) pour son action « Comme un dimanche » (2021_01259).

Article 45 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association MOUVEMENT ATD QUART MONDE (11225) pour son action « Festival des arts et des savoirs - Ateliers de rue » (2021_00251).

Article 46: Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association NEW TEAM RECORDS (196868) pour son action « Accompagnement scolaire » (2021_00836).

Article 47: Une subvention d'un montant de 12500 euros est attribuée à l'association NEY VILLAGE (13505) pour son action « Lien, social, vie de quartier et coordination sociale » (2021_00316).

Article 48 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association NGAMB ART (6881) pour son action « Festival Tobina - dansons les rencontres chorégraphiques du 10^{ème} » (2021_00594).

Article 49 : Une subvention d'un montant de 6500 euros est attribuée à l'association PAR ICI (191397) pour les actions suivantes
- « UN T A DAVOUT_2021 » (2021_01268/3000 euros)
- « TRICYCLE 2021 » (2021_01270/3500 euros).

Article 50 : Une subvention d'un montant de 3500 euros est attribuée à l'association PARCOURS LE MONDE IDF (186090) pour son action « Osez l'international pour l'emploi des jeunes parisiens 19^{ème} » (2021_01274).

Article 51 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association PGC (PHYSIO GLOBAL CONCEPT) (187948) pour son action « PGC Be Brave and Smart » (2021_01665).

Article 52 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association PIMMS DE PARIS (POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES) (49501) pour son action « Accueil et suivi des nouveaux habitants des quartiers prioritaires dans le 14^{ème} arrondissement » (2021_00498). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 53 : Une subvention d'un montant de 5000 euros est attribuée à l'association PSYRIEL (189233) pour son action « Ateliers numériques citoyens et créatifs pour tous » (2021_01436).

Article 54 : Une subvention d'un montant de 3500 euros est attribuée à l'association QUARTIER DE SOLEIL (11985) pour son action « Echanges et ouverture culturelle à destination des familles » (2021_00441).

Article 55 : Une subvention d'un montant de 5000 euros est attribuée à l'association SYSTEME C (196822) pour son action « Les Faab » (2021_00408).

Article 56 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association TOUS ENSEMBLE (189784) pour son action « TOUS ENSEMBLE - JARDIN PARTAGE » (2021_01372).

Article 57 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association VERGERS URBAINS (172261) pour son action «

Accompagnement d'un jardin partagé pour le quartier Chapelle Charbon » (2021_01388).

Article 58 : Les dépenses correspondantes aux projets s'élèvent au total à 183 000 euros et seront imputées sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires, – chapitre 935, nature 65748, destination 5200010, « provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers » du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2021.